

COMITE CANNES - GRASSE

Association pour le développement des transports publics et du chemin de fer de Grasse à Cannes

*Association loi de 1901 déclarée à la sous-préfecture de Grasse n°13891 J.O. du 21/1/98
Siège : 1 rue Casimir Reynaud « LE RANELAGH » 06110 LE CANNET*

RESEAU FERRE DE FRANCE
Mission LGV PACA
Monsieur Fabien PASTOUR
Les Docks Atrium 104
10 place de la Joliette BP 85404
13567 MARSEILLE CEDEX 02

Le 28 septembre 2011

Monsieur,

Nous avons assisté à la réunion en Mairie de Mougins le 19 septembre dernier, où une ébauche des projets de tracés nous ont été présentés qui, à notre avis font apparaître une contradiction..

En effet à la lecture de vos documents il est dit que le choix du tracé serait fait dans l'intérêt des populations et dans un souci de moindre gêne de ces dernières. Or à l'écoute des propos qui ont été tenus au cours de cette réunion, il apparaît que seul l'intérêt des compagnies ferroviaires exploitantes seront prioritaires. Nous souhaiterions quelques éclaircissements à ce sujet.

Dans cet esprit notre Comité vous a suggéré la possibilité d'étudier un tracé plus au nord des différents projets présentés susceptible de mieux s'inscrire dans la topographie des lieux et surtout traverser des zones moins urbanisées.

L'itinéraire proposé serait : après la gare des Arcs ou Est Var permettant un décrochement sur le réseau classique vers Fréjus et St Raphaël, la ligne prendrait la direction de la plaine de Fayence, passerait dans les environs du lac de St-Cassien, évitant de ce fait le massif de l'Estérel par le nord, entrerait dans les Alpes Maritimes vers l'ancienne gare de Tanneron, franchirait la Vallée de la Siagne vers l'ancien viaduc du Sud France puis en tunnel jusqu'à la gare actuelle de Grasse. De cette gare il y a possibilité de desserte de Cannes et au-delà par la ligne Grasse-Cannes dont vous avez prévu le dédoublement, la ligne TGV continuant direction Vallée du Loup pour aboutir dans la plaine du Var à la hauteur de Nice St-Isidore qui offre plusieurs possibilités tant routières que ferroviaires et desservant un secteur de Nice appelé à un fort développement. De Nice St-Isidore la ligne TGV continuerait direction Monaco avec franchissement de la vallée du Paillon par un viaduc. Après Monaco cette ligne toujours en tunnel poursuivrait jusqu'à la vallée de la Roya avec possibilité de connexion au réseau Italien.

Nous souhaitons bien entendu que ce projet soit pris en compte et fasse l'objet d'une étude.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Président,
Jean-Philippe ISNARD